

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Commune de Vresse-sur-Semois

COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS THÉMATIQUES

TERRITOIRE ET MOBILITÉ

30 MAI 2022



Ordre du jour

- › Présentations
 - Auteur de programme - Impact
 - Etat des lieux sur la commune
- › Consultation
 - Travail sur deux enjeux
 - Synthèse des résultats
- › Les suites



Présences

- › **Villageois** : 16 présents (voir la liste en annexe)
 - › **Pour la Commune** : Arnaud ALLARD, Frédéric MARTIN, Yves-Marie THÉRET, Alain WILEMME, André ROBINET, Véronique SOENEN
 - › **Impact s.p.r.l** : Loreena THÉTIOT
 - › **Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale** : Baptiste GOGUILLON
 - › **Fondation rurale de Wallonie** : Juliette MAQUET
- ⇒ Total de présences : 25 personnes



Lieu de réunion

- › Salle du conseil communal de Vresse-sur-Semois

Présentation de la thématique

Présentation de l'auteur de programme – bureau Impact

ENVIRONNEMENT

27% du territoire repris en zones Natura 2000	Un ensemble de qualités paysagères et naturelles participant au cadre de vie
2 réserves naturelles	
1 cavité souterraine d'intérêt scientifique	
18 sites de grand intérêt biologique	
2 zones humides d'intérêt biologique et 1 réserve forestière	
38 arbres et 1 haie remarquables	
75 % du territoire repris en zones forestières	
Proximité de la Semois	

- Mesures en faveur de l'environnement :
 - Adhésion à des acteurs externes tels que les contrats de rivière Semois-Chiers et Haute-Meuse, et le Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale
 - Participation annuelle à la semaine de l'arbre
 - Autres mesures ressorties lors des consultations : Projet LIFE, fauchage tardif, fleurissement des villages
- Environnement soumis à des incivilités (déchets retrouvés le long de la Semois, poubelles remplies l'été) : importance de la sensibilisation des citoyens et touristes.

ÉNERGIE



- Adhésion à la Convention des Maires
- Mise en œuvre d'un Plan Énergie Climat à l'échelle de l'arrondissement de Dinant : réduction des émissions de CO2 de 40 % d'ici 2030
- La commune est liée au Guichet de l'Énergie de Philippeville
- Projet d'implantation d'un système de production d'énergie électrique renouvelable à partir de ressources hydrauliques : Poumon d'Archimède.

PATRIMOINE

Environnement bâti :

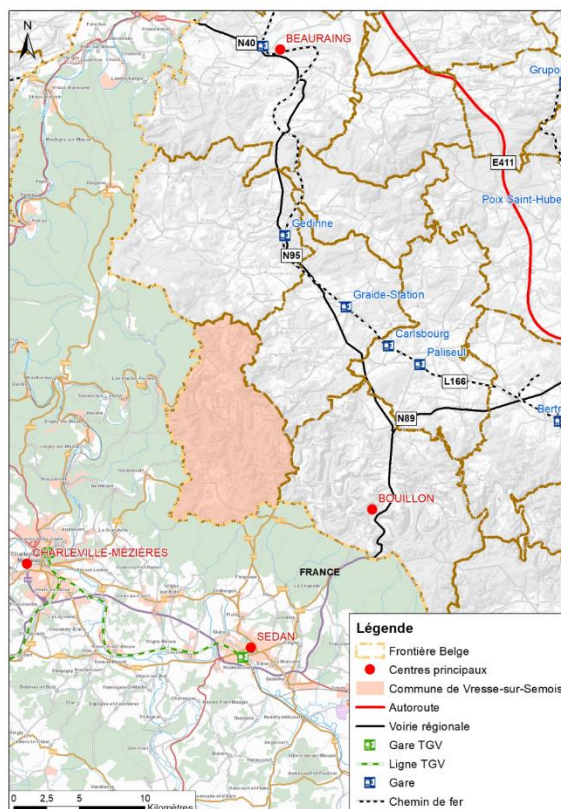
- Éléments du petit patrimoine (lavoirs, fontaines, etc.)
- Spécificités architecturales des villages de la vallée de la Semois : l'agriculture, les ardoisières et l'économie du tabac.
- Laforêt, repris comme l'un des plus beaux villages de Wallonie
- Patrimoine bâti classé : 4 sites et 10 monuments classés
- L'importance de l'entretien et de la mise en valeur du patrimoine
- Quid du devenir des églises ?



MOBILITÉ

Contexte général :

- Territoire enclavé et isolé des grands axes : à 30 minutes de l'autoroute E411.
- Offre en transports en commun faible
 - Bus desservant tous les villages
 - Faible fréquence en dehors des horaires et périodes scolaires
 - Mise en place d'un système de bus communal
- Absence d'infrastructure ferroviaire
 - Vers des opportunités transfrontalières ?
 - Gare TGV : Sedan et Charleville-Mézières



ENJEUX

- La protection et la valorisation du cadre environnemental ;
- La poursuite d'actions en faveur de l'énergie et du climat ;
- La préservation, la valorisation et l'animation du patrimoine local ;
- La desserte du territoire communal par le développement de l'offre en transports collectifs aux niveaux local, transcommunal et transfrontalier ;
- La recherche de solution alternative en mobilité dans les villages.

Etat des lieux sur la commune – Frédéric Martin

Les objectifs communaux en termes d'environnement sont :

- Poumon d'Archimède : en phase terminale.
- Parc National : challenge au niveau du partage forestier et de qualité écologique.
- Optimisation de l'eau : une réflexion est en cours concernant les conduites d'eaux avec un bouclage intervillage possible en cas de pénurie.
- La surveillance et le maintien des rivières propres se fait avec les différents contrats de rivière.
- Le projet de parc éolien a été annulé. Des réflexions sont en cours sur des traitements biomasse afin de rentabiliser toute production.

Présentation du Parc Naturel Ardenne Méridionale et Parc National de la Semois – Baptiste Goguillon

L'objectif du parc naturel est d'allier les actions économiques et écologiques dans un but de préservation du patrimoine sur le territoire. La structure appuie la commune et l'aide à initier des projets dans ces différents volets.

La reconnaissance en tant que Parc national permettrait de préserver davantage ces ressources tout en encourageant un tourisme plus durable. Cela, en concertation avec l'ensemble des acteurs partenaires du projet.

Consultation

Méthodologie

La technique d'animation utilisée lors de cette réunion est le World Café. En effet, les participants sont répartis en plusieurs tables. Sur chaque table est repris un enjeu sur lequel discuter. Après un certain temps imparti, les groupes tournent d'une table à l'autre et débudent leurs échanges en se basant sur les discussions du groupe précédent. Ainsi, le second groupe vient enrichir ce que le premier groupe a précédemment amené.

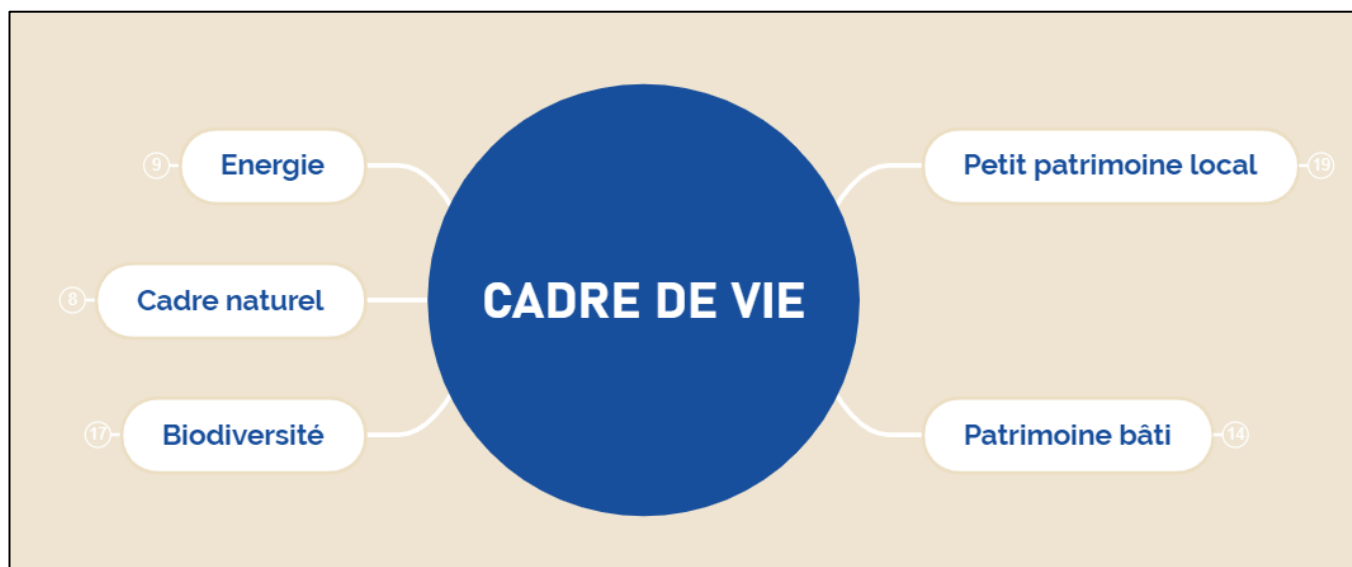
Les deux enjeux ressortis pour cette réunion sont :

1. Le cadre de vie : comment préserver, valoriser et animer le cadre environnemental et le patrimoine local ?
2. La mobilité : quelles seraient des solutions alternatives en mobilité ?

Synthèse des sous-groupes

La prise de note est réalisée sur chaque table sous forme de « carte mentale » par un agent de la Fondation Rurale de Wallonie et l'auteur de programme.

ENJEU 1 : LE CADRE DE VIE



Petit patrimoine local :

→ Éléments à valoriser / à rénover

- * Certains abreuvoirs et lavoirs sont en très mauvais état (Bagimont, Hérisson)
- * Réaménager le belvédère de Chairière
- * Rénover un hangar à tabac et le transporter à un endroit afin d'en faire un objet muséal
- * Certains monuments religieux et calvaires ont été rénovés à l'initiative des citoyens

→ Rôle des riverains

- * Les citoyens peuvent être utiles dans le petit entretien du patrimoine de leur village
- * Attention portée sur les autorisations nécessaires lorsqu'il s'agit de rénover des éléments en dur

→ Rôle communal

- * Besoin d'une supervision communale
- * Lorsqu'il s'agit de gros travaux de rénovation, il est nécessaire que la commune les prenne en charge

→ Inventaire

- * Un inventaire du petit patrimoine communal a été réalisé et est disponible sur le site internet
- * Cet inventaire comprend plus ou moins 1000 éléments
- * Réaliser une liste par village afin de les communiquer aux habitants
- * Un site internet spécifique afin de retrouver des objets de petit patrimoine existe

→ Eléments privés

- * Beaucoup de ce petit patrimoine recensé est sur propriété privée : la commune n'a pas d'emprise sur ces éléments
- * Renseigner et communiquer vers les privés concernés sur l'importance de leur patrimoine

Patrimoine bâti :

→ Rôle des églises

- * Exemple de Bagimont : utilisée comme espace de rencontre

→ Urbanisme

- * Attrait du caractère local de la commune : importance de le conserver au mieux
- * Il faut plus de suivi et de contrôle au niveau des permis d'urbanisme (attention de bien afficher les avis urbanistiques)
- * Encourager les jeunes qui construisent ou rénovent à bien conserver le bâti
- * Prix élevé des logements : aide (exonérations de taxes) pour les jeunes de la commune qui souhaitent s'installer

→ Bâtisses abandonnées

- * Taxe communale pour les logements abandonnés
- * Cela nuit à la beauté des villages
- * Problématique avec les maisons classées
- * Locaux publics à réaffecter (exemple : école de Membre)

→ Conseil Consultatif pour l'Aménagement du Territoire et la Mobilité (CCATM)

- * Une CCATM existait autrefois, il serait intéressant de la renouveler

Biodiversité :

→ Actions d'entretien de la flore

- * Zone entre Alle et Mouzaive avec des arbres morts : mauvais pour l'esthétique et pour les odeurs
- * Talus sur le RAVeL à Alle s'écroulent (attention à la terre)
- * Attention à ne pas trop entretenir : penser à l'utilité de la nature. Il est nécessaire d'organiser l'anarchie

→ Actions de préservation de la faune

- * Mise en place de nids et nichoirs
- * Entretien des lavoirs et abreuvoirs (important pour l'approvisionnement des petites espèces)

→ Espèces envahissantes / invasives

- * Exemple : pigeons, rats laveurs, castors
- * Installer des pièges

→ Appel à projets BiodiverCité : subsides accessibles

→ Problématique de la culture intensive des sapins de Noël

- * Utilisation de pesticides
- * Certaines communes mettent en place des règlements à leur échelle
- * Expérience menée par le Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale : gestion différenciée

→ Attention à la modernisation de la construction

- * Encourager les privés à la tolérance de ces espèces lors de constructions

Cadre naturel :

→ Forêt

- * Beaucoup sont privées : pas de prises
- * Pas d'accès pour certaines parties Natagora
- * Déjà beaucoup réglementé
- * Point d'attention sur les forêts malades : plantations diversifiées

→ Semois

- * Faire un entretien des rives
- * Végétation imposante qui se développe car il y a moins d'eau et donc la température de celle-ci accroit

Energie :

→ Augmentation des prix

- * Proposition d'achats groupés

→ Compétence au niveau régional

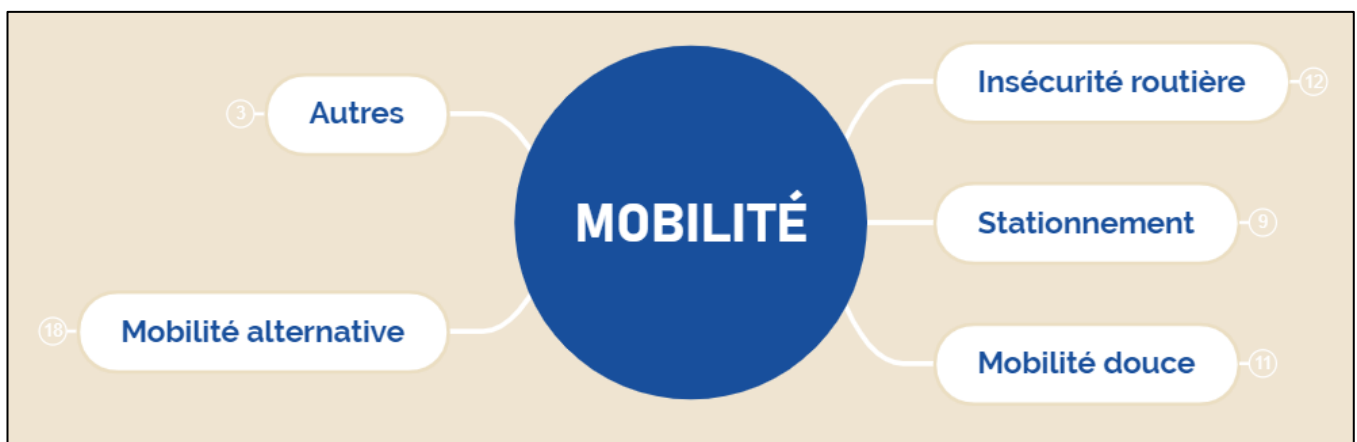
→ Alternatives

- * Biomasse

→ Eau : inondations et/ou création d'énergie

- * Contrôle de l'arrivée importante d'eau en amont : dans les ruisseaux ou même via les pentes
- * Récupération d'eau
- * Zones humides

ENJEU 2 : LA MOBILITÉ



Insécurité routière :

→ Zones dangereuses

- * Route vers les Dolimarts et le pont de Bohan : prévoir des marquages au sol et sol perméable (tarmac)
- * Zones de promenades sur la RN, penser à sécuriser les piétons avec des aménagements
- * Dangereusité sur la voirie régionale à l'entrée de Alle (lieu-dit du Liboichamps)

→ Certains villages passent de 90 km/h à 50 km/h dus à des routes en pente

- * Chairière | Membre | Vresse | Sugny | Mouzaive
- * Ajouter des ralentisseurs (attention : penser à leur entretien)
- * Les marquages au sol sont-ils efficaces ?
- * Accroître la présence policière ?

- * Ajouter des zones tampons (à 70 km/h)
- Vitesse excessive des motos
 - * Zones touristiques (entre Alle et Rochehaut)

Stationnement :

- Bohan : problématique le weekend
 - * Plusieurs commerces
 - * Quid des vélos et motos ?
 - * Limiter les places de stationnement ?
- Parkings vélos
 - * Nécessité par rapport au développement de la voie lente
- Exemple de Durbuy
 - * Parking payant à l'extérieur avec des axes piétons pour rejoindre le centre
 - * Motos interdites dans le centre

Mobilité douce :

- Manque de passage piétons et de trottoirs
 - * Dans et entre les villages
- Dimensions des trottoirs non-respectées par les commerçants
 - * Passage obligatoire de 1m20 pour les PMR
 - * Installation de panneaux sur les trottoirs
 - * Obligation pour les usagers faibles d'aller sur la route pour les contourner (mise à mal de leur sécurité)
- Faire un aménagement global pour les piétons et cyclistes
- Projet RAVeL
 - * A encourager
 - * Le faire entre tous les villages pour créer un maillage de voies lentes et vertes
 - * Entretien celui entre Vresse et Houdremont

Mobilité alternative :

- Renforcer l'offre en mobilité
 - * Solution pour assurer l'accès aux services et soins de santé
- Développement des véhicules partagés
 - * Mini-bus utilisé par Fédasil circulant dans la commune
 - * Bus à la demande ?
 - * Il existe des sociétés de partage de véhicules (Cambio). Si le développement de véhicules partagés se fait entre privés, cela peut occasionner plus de contraintes.
- Véhicules électriques
 - * Octroi de primes
 - * Prévoir des stations de recharge (Nafraiture/Orchimont)
- Transports en commun
 - * Adapter les lignes TEC : certains bus qui circulent aujourd'hui sont vides
 - * Utiliser les bus transportant les kayaks ? Certaines lignes "de retour" pourraient répondre à des besoins.
- Solutions transcommunales et transfrontalières
 - * Offre à améliorer en vacances
 - * Prévoir des bus lors des évènements touristiques, été, semaine et weekend
 - * Ligne Vresse vers les gares TGV françaises (Sedan et Charleville)

- * Pas de relation au niveau transfrontalier (mobilité, santé) : frein au développement de collaborations ?
- * Points de raccords à identifier : étude à mener sur une potentielle ligne transfrontalière et des usagers qui l'utiliseraient.

Autres :

→ Manque de connaissance des outils existants

- * MibiliSud | Croix rouge | CPAS

→ Attention à la signalisation pour annoncer la commune de Vresse-sur-Semois

Les suites de l'ODR

Pour suivre l'opération de développement rural, différents canaux sont disponibles :

- Les différents rendez-vous sont toujours repris dans les actualités du site communal : <http://www.vresse.be>
- La page Facebook communale relaie les éléments-clés : <https://www.facebook.com/vressesursemois>
La page Facebook de l'équipe Semois-Ardenne de la FRW : <https://www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne>
- Toutes les informations, documents et comptes-rendus seront disponibles sur le site spécialement dédié à l'ODR : <https://www.pcdr-vresse.info/>
- Le bulletin communal fait le point au fur et à mesure du déroulement de l'ODR.

Et pour s'investir dans les prochaines étapes, vous pouvez poser votre candidature à la CLDR (clôture des candidatures le 23 juin) !

Rédaction du compte-rendu
Juliette Maquet et Bruno Echterbille
Agents de développement



Annexe : liste de présences (16)

Mme	KESTEMONT	Paule
M.	DION	Robert
Mme	OTJACQUES	Huguette
Mme	DINANT	Marie-Thérèse
M.	DOUNY	André-Marie
Mme	DOUNY	Romane
M.	NOLLEVAUX	Eric
M.	MOULIN	Valentin
M.	OGNE	Pascal
Mme	DUTERME	Fabienne
M.	SEUVRIN	Jean-François
Mme	NICOLAS	Nadine
Mme	HAUPTMANN	Pauline
M.	HAUPTMANN	Yves
Mme	RADELET	Mauricette
Mme	HARDENNE	Françoise